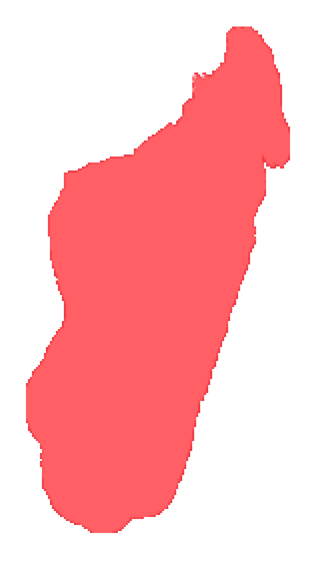
Bibliothèque malgache / 10

Bulletin du Comité de Madagascar

1re ANNEE – N° 6 – Septembre 1895



LES ÉVÉNEMENTS DE MADAGASCAR

JUILLET

COMMENCEMENT DE JUILLET. – A la suite des deux combats de Tsarasaotra (29 et 30 juin), l'ordre général suivant a été adressé aux troupes :

Le général commandant en chef cite à l'ordre du corps expéditionnaire, pour leur belle conduite dans les combats des 29 et 30 juin, autour de Tsarasaotra :

Service d'état-major. – M. le capitaine Aubé, du service des renseignements, pour avoir sollicité le commandement de la principale contre-attaque, l'avoir dirigée avec la plus grande énergie et avoir réussi à conserver jusqu'à l'arrivée des renforts, un point très important pour la défense. (Combat du 29 juin.)

Régiment d'Algérie. – MM. le commandant Lentonnet, pour l'intelligente énergie avec laquelle il a défendu le poste confié à son commandement. (Combat du 29 juin.)

Le lieutenant Grass, pour être arrivé des premiers sur la crête derrière laquelle se trouvait le second camp hova, s'être jeté avec quelques hommes sur un groupe ennemi qu'un chef ramenait au combat et avoir tué ce chef d'un coup de revolver. (Combat du 30 juin.)

Le sous-lieutenant Kacy, pour avoir conduit une des contre-attaques et avoir fait subir à l'ennemi des pertes importantes en tués, blessés et prisonniers. (Combat du 29 juin.)

Les sergents Chéreau, Moktar-ben-Daïf et Brochet ; les caporaux Redersdorf et Mohamed-M'Ahmed, pour avoir, des premiers, escaladé une crête rocheuse défendue par un ennemi très supérieur en nombre, l'avoir chargé à la baïonnette et l'avoir coupé de son camp.

Le caporal Camisard pour, étant blessé à l'attaque d'une crête défendue par un ennemi supérieur en nombre, avoir pous-

sé son escouade en avant, sans se préoccuper de rester seul. (Combat du 30 juin.)

40e bataillon de chasseurs. – M. le capitaine Delanney, pour avoir poussé la chaîne qu'il commandait jusqu'à 200 mètres de l'ennemi, sans riposter, et, après quelques feux bien dirigés, l'avoir résolument chargé à la baïonnette. (Combat du 30 juin.)

10e escadron de chasseurs d'Afrique. – MM. le lieutenant Corbumel, pour avoir défendu avec ses hommes à pied une des faces du camp et avoir, par son sang-froid, arrêté l'ennemi qui le prenait d'écharpe (combat du 29 juin) ; le maréchal des logis Millet, le brigadier Clavere, pour avoir très vigoureusement secondé leur officier de peloton, qui défendait avec ses hommes à pied une des faces du camp. (Combat du 29 juin.)

16e batterie. – M. le capitaine Chamblay, pour avoir, après une longue marche de jour et de nuit, amené sa batterie au combat, en triomphant de tous les obstacles du terrain et avoir réussi à éteindre par son feu celui de l'ennemi. (Combat du 30 juin.)

Le maréchal des logis Lesage, pour avoir montré une grande énergie dans la conduite de sa pièce et le réglage du feu, donnant à tous le meilleur exemple de sang-froid et de bravoure. (Combat du 30 juin 1895.)

D'autre part, l'état-major du corps expéditionnaire communique la note suivante, relative au ravitaillement et à l'état sanitaire des troupes :

Le corps expéditionnaire étant échelonné sur la route qu'il doit suivre, on peut se demander comment il ne marche pas en avant alors que la distance de Tananarive ne demanderait pas plus d'un mois pour être franchie. C'est qu'il n'existe encore là que des sentiers de bœufs ; il faut donc créer de toute pièce une route, et celle-ci est terminée aujourd'hui de Majunga à Suberbieville ; mais elle a rencontré des difficultés énormes qui ne

sont d'ailleurs que des jeux d'enfants à côté de celles qu'on trouvera au col d'Ampasiry et aux Ambohiménas.

On est donc obligé d'ouvrir le chemin par sections qui se rejoignent et qui sont exécutées par le génie, les chasseurs, les tirailleurs et la légion. Dès aujourd'hui, des reconnaissances sont envoyées du côté d'Ampasiry et la route sera dirigée sur Andriba. L'ancien conducteur des travaux de M. Suberbie, M. Emile Haberer, a été adjoint au capitaine Pons, qui dirige les travaux du génie, et sa compétence pour ces régions est remarquable.

D'autre part, le corps expéditionnaire est arrivé, à Suberbieville, à sa seconde base de ravitaillement ; il faut donc y accumuler 3.000 tonnes de vivres. A l'heure présente, il existe ici 100.000 rations « carrées » c'est-à-dire complètes ; en d'autres termes, il y a quinze jours de vivres. On voit qu'on n'a pas perdu de temps.

Les vivres sont apportés de deux manières : par la voie fluviale et par la voie de terre. La première, de Majunga jusqu'à Ankaboka par des navires d'au moins 200 tonnes. Ensuite, les vivres sont pris par des chalands remorqués par des canonnières, dont le montage est aujourd'hui complètement terminé. Jusqu'à Marololo il y a des difficultés considérables de navigation ; cependant la *Poursuivante* a pu arriver jusqu'à Suberbieville. En tout cas, l'achèvement de la route permettra prochainement de mettre en circulation 2.000 voitures Lefebvre, qu'on peut charger en moyenne chacune à 200 kilos.

Voici maintenant les situations officielles relatives à l'état sanitaire. Il y a 1.500 malades, c'est-à-dire le dixième de l'effectif. La mortalité est très faible. Ce sont des fiévreux et des anémiés qui meurent. On ne peut pas évaluer à plus de cent le nombre des Européens morts de maladie. Sur les 1.500 malades dont il est parlé plus haut, 390 ont été rapatriés le 1er juillet par le *Notre-Dame-du-Salut*[1].

---

1 Cette décision de l'autorité militaire de ramener en France les malades et les convalescents du corps expéditionnaire a soulevé dans la presse une polémique qu'il convient de signaler – pour l'historique de

4. – Le général Duchesne télégraphie que la proportion des hospitalisés est environ du quinzième, celle des malades à la chambre du trentième de l'effectif, y compris les coolies, soit, au total, un dixième de l'effectif indisponible.

Les coolies entrent pour une forte proportion dans le nombre des indisponibles ; ils supportent mal la fraîcheur des nuits. Sur la demande du général Duchesne, le ministre de la guerre leur a fait expédier, dès le 23 juin, des vareuses de laine.

6. – En raison du nouvel appel qui vient d'être fait dans toutes les armes pour envoyer à Madagascar des détachements de volontaires, chacune des dix-neuf brigades d'artillerie devra fournir une trentaine d'hommes pour renforcer les batteries du corps expéditionnaire ; c'est un contingent presque égal à celui que ces brigades ont déjà envoyé au mois de février dernier.

Cette fois, les hommes de la classe 1893, incorporés en novembre 1894, sont admis à partir ; de sorte que le nombre des volontaires qui se présenteront dépassera certainement les besoins.

7. – Le *Journal officiel* publie l'état nominatif des officiers, assimilés et employés militaires du département de la guerre désignés par le tirage au sort pour concourir à la relève du personnel des troupes et services du corps expéditionnaire de Madagascar.

---

l'expédition. La majeure partie des journaux, le *Temps*, entre autres, ont exprimé la crainte que la traversée de la mer Rouge ne fût extrêmement dangereuse à cette époque de l'année pour des hommes déjà anémiés par la fièvre. A leur avis, on aurait pu éviter aux malades les fatigues d'un aussi long voyage, en les évacuant sur le sanatorium de Nosi-Komba ou celui de Salazie. On a fait valoir, d'autre part, que rien ne valait l'espoir du retour au pays natal pour relever le courage des malades et souvent pour les guérir. – Peut-être la vérité est-elle que le sanatorium de Nosi-Komba, comme celui de Salazie, étaient insuffisants pour recevoir tous les malades du corps expéditionnaire.

Le tour de départ de ces officiers, assimilés et employés militaires sera fixé d'après leur ordre d'inscription et suivant les besoins de la relève du corps expéditionnaire.

Toutefois, il pourra être apporté aux tours de départ ainsi déterminés les modifications que nécessiterait éventuellement l'intérêt du service.

La relève des troupes et services du corps expéditionnaire qui ne figurent pas dans l'état publié par le *Journal officiel* fera l'objet de dispositions spéciales.

Une fête de bienfaisance au profit des ambulances de Madagascar a eu lieu à Lyon. Cette fête, donnée sur la place Bellecour, a laissé disponible une somme d'environ 19.000 francs.

Le même jour, une brillante cavalcade a parcouru les rues d'Ivry. Cette réjouissance avait lieu au profit des soldats de l'expédition de Madagascar. La quête a été très fructueuse.

10. – Sur la proposition du ministre de la guerre, le lieutenant-colonel de Nonancourt, attaché à l'état-major du corps expéditionnaire, est promu officier de la Légion d'honneur.

Sont nommés chevaliers : les capitaines Bulot, du régiment d'Algérie, Ranchier, du train des équipages militaires, et le lieutenant Baruzy, du 200e régiment.

D'autre part, le ministre de la guerre a adressé la dépêche suivante au général Duchesne :

A l'occasion du 14 juillet, sont nommés :

Au grade de divisionnaire, le général Metzinger ;

Au grade d'intendant, le sous-intendant Thoumazou ;

Au grade de médecin-inspecteur, le docteur Emmery Desbrousses.

Transmettez nos félicitations.

11. – A cette date, on mande de Tananarive, au *Times* :

Le gouvernement fait secrètement des ouvertures pour la paix ; mais, craignant une révolution, il masse des troupes en

dehors de la capitale et il déclare qu'il résistera aux Français jusqu'à la mort.

Les sentiments d'hostilité pour les Européens augmentent.

Le vice-consul britannique, M. Porter, a convoqué aujourd'hui un meeting : il a donné aux sujets anglais le conseil de partir pour la côte, parce que, plus tard, il ne pourrait plus répondre de leur sécurité et ils ne trouveraient plus eux-mêmes de porteurs pour les servir. A la suite de cette réunion, quelques missionnaires ont renvoyé à la côte leur femme et leurs enfants ; les autres ont décidé qu'ils resteraient à leur poste avec leurs familles.

Un orateur indigène fait des efforts pour inciter les soldats à massacrer les Anglais.

12. – Le paquebot *Iraouaddy*, courrier de Madagascar, part de Marseille. Les soldats embarqués sont l'objet de chaleureuses ovations.

13. – Le général Duchesne télégraphie au ministre de la guerre :

Envoie vifs remerciements pour décorations et promotions accordées.

Le pont sur pilotis du Betsiboka (400 mètres) est achevé.

La route est tracée jusqu'à Beritsa et sera entièrement carrossable jeudi. Je reprends demain, lentement mais sûrement, la marche sur Ampasiry. Elle ne sera plus, j'espère, interrompue.

Le ministre communique, en même temps que ce télégramme, la note suivante :

Après avoir solidement organisé sa base de ravitaillement à Marololo-Suberbieville, le corps expéditionnaire a ainsi repris la marche en avant le jour même de la fête nationale.

Les opérations vont reprendre activement.

Pour les faciliter, le ministre de la guerre, après avoir consulté le général Duchesne et d'accord avec le ministre de la marine, vient de prendre les dispositions suivantes pour la relève et l'évacuation des malades et convalescents.

Les détachements destinés à assurer la relève des équipages, des canonnières et des différents corps de troupes seront embarqués dans les premiers jours d'août sur le transport le *Vinh-Long*.

Le paquebot des transports maritimes *Provence*, actuellement en déchargement à Majunga, sera affrété pour rapatrier, aussitôt que possible, un certain nombre de malades et des convalescents du corps expéditionnaire.

14. – Arrivée de la *Provence* à Majunga.

La *Provence*, steamer des Transports maritimes, était partie de Marseille le 20 juin avec 4 officiers, 6 sous-officiers et 120 hommes du 200e régiment. A Alger et Philippeville, il avait embarqué 500 mulets dont 8 seulement sont morts pendant la traversée.

– M. Bompard, ministre plénipotentiaire, directeur des consulats, ancien résident général à Madagascar, est nommé officier de la Légion d'honneur.

M. le docteur Besson, ancien médecin de la marine, vice-résident de France â Fianarantsoa, est nommé chevalier.

MI-JUILLET. – Le correspondant du *Times* à Tananarive lui adresse des lettres portant les dates des 7, 12 et 14 juillet :

La nouvelle de la défaite des Hovas à Mevatanana, dit M. Knight, vient de nous parvenir. Les soldats de la reine avaient été mis en déroute par le feu terrible des Français, et, d'après un témoin oculaire, les balles françaises balayaient les rangs hovas « comme l'eau qu'un jardinier répand dans un jardin au moyen d'un arrosoir ».

La cavalerie française (arme complètement ignorée des Hovas et qui leur inspire la plus grande terreur) avait coupé la retraite aux fuyards. On en avait fait un terrible massacre et ceux qui avaient échappé, officiers et soldats, s'étaient enfuis dans un état complet de nudité. C'est, en effet, une coutume chez les Hovas, avant d'aller au combat, de retirer leurs vêtements et de les laisser dans leurs tentes. De sorte que, maintenant, des centaines de malheureux errent tout nus dans la montagne, exposés aux orages et aux brouillards glacés, offrant une proie facile à la fièvre et à la pneumonie.

L'animosité contre les Européens croît tous les jours. Il est dangereux pour un Anglais de visiter le marché du vendredi ou de se rendre là où les indigènes sont réunis en grand nombre. Même les missionnaires les plus respectés, lorsqu'ils traversent leur quartier, sont accueillis par des insultes et des menaces. Jusqu'à présent, le peuple n'a pas le courage suffisant pour attaquer un blanc ; il se contente d'exercer sa colère sur nos domestiques indigènes.

Le 9 juillet, M. Porter, vice-consul anglais, qui avait envoyé lettre sur lettre au premier ministre sans obtenir de réponse, a fini par être reçu. Il lui demanda un avis catégorique sur les instructions qu'il devait donner aux sujets anglais. Comme d'habitude, le premier ministre exprima ses sentiments de profonde affection pour le gouvernement et le peuple anglais et répéta que le gouvernement hova n'avait et n'aurait jamais l'idée d'entrer en arrangement avec les Français, mais il ne se montra plus aussi certain que ceux-ci n'arriveraient pas à la capitale ; il avoua même qu'un jour pourrait venir où il serait hors d'état de protéger la société européenne ; il ne pouvait nier que, si les résidents étrangers retardaient leur départ, ils pourraient se trouver eux-mêmes dans de grands embarras ; il alla même jusqu'à confesser qu'il ne pourrait protéger la propriété des Européens.

20. – Le paquebot *Djemnah*, courrier de Madagascar et de la côte orientale d'Afrique, arrive à Marseille, avec 224 passagers, dont 450 malades ou convalescents rapatriés de la Ré-

union, Tamatave, Majunga et Diego-Suarez. Il n'y a eu aucun décès en route. Parmi les passagers se trouvait M. Kingdon.

Au moment où le paquebot est parti de Majunga, il ne restait plus que six affrétés dans la rade.

21. – Arrivée du *Concordia* à Majunga.

22. – Le général Duchesne fait télégraphier au ministre de la guerre, de Majunga :

Je continue marche sur Andriba. Construction route cause de grandes difficultés ; néanmoins elle atteint dès à présent Andiadia. La brigade Voyron sera arrivée le 25 au confluent.

Andiadia est un petit groupe de cases situé au bord d'un lac, à 10 kilomètres environ au nord de Suberbieville.

– Extrait d'une correspondance adressée au *Temps* :

Le quartier général est toujours à Mevatanana, ou plutôt à Suberbieville.

Que fait-on à l'arrière ? Que fait-on à l'avant ?

Les travaux du génie militaire. – A l'arrière, de Majunga à Suberbieville, la route est complètement terminée et le pont du Betsiboka, long de 450 mètres, est livré à la circulation des voitures Lefebvre. Enfin, elles arrivent ! Mais au prix de combien de peine ! Les troupiers et le génie le savent, eux qui ont payé ces immenses travaux de leur santé. On ne se rend probablement pas un compte exact, en France, de la somme d'efforts et de dévouement dépensée par ces braves gens. Ils ont fait plus que leur devoir. Honneur leur en soit rendu ! Jamais de mémoire d'homme des soldats n'avaient remué autant de terre sous les tropiques. Je ne sais qui a dit : « Remuer le sol des régions intertropicales, c'est y creuser sa tombe. » Cette parole, heureusement, ne s'est pas vérifiée ; nos terrassiers improvisés en ont été quittes, pour la plupart, en attrapant la fièvre ; mais

c'est encore trop quand, après avoir remué le sol, il faut porter le sac et se battre. Et ce ne sont pas seulement les hommes qui ont mis la main à la pâte, mais aussi les officiers. J'ai vu, sur le pont du Betsiboka, un capitaine et un lieutenant aidant leurs soldats dans le transport et la pose des matériaux de construction. Ce simple fait a son éloquence et montre combien grande est la solidarité, combien puissant est l'effort chez tous ces vaillants du corps expéditionnaire.

Le ravitaillement. – Pendant ce temps, le Betsiboka et l'Ikopa sont parcourus par une flottille de grandes et petites canonnières, de canots Vorus, de chalands et de pirogues. A Ankaboka, sur la rive gauche du Betsiboka, de petits bâtiments et des boutres venus de Majunga, déchargent incessamment des tonnes et des tonnes d'approvisionnements, pendant que de grandes canonnières remorquent des chalands, portant chacun 25 tonnes, jusqu'à Ambato, où ces chalands sont repris, en raison de l'abaissement des eaux du fleuve, par de petites canonnières qui les conduisent à Marololo, sur l'Ikopa. Là, le chargement est réparti sur des convois de mulets qui suivent la voie de terre et sur des pirogues que des canots Vorus remorquent au petit port de Mevatanana ; de sorte que par ces deux moyens parallèles, puis convergents, les magasins de Suberbieville débordent d'approvisionnements dont l'entassement méthodique est du plus rassurant effet et permet d'espérer que nos soldats n'arriveront pas le ventre vide à Tananarive.

D'autre part, les Sakalaves, séduits par l'appât du gain, se sont enfin décidés à nous amener des bœufs. Les parcs qu'on a construits aux environs de Suberbieville en contiennent près de deux mille ; mais il faut les garder, et les garder militairement, car les Sakalaves qui nous les ont amenés seraient capables, une belle nuit, de nous les voler pour nous les revendre quelques jours plus tard. En tout cas, ce moyen d'approvisionnement de viande sur pied est instable ; la source en peut tarir du jour au lendemain. Se fier au Sakalave, c'est compter sans son hôte. Jusqu'ici il a consenti, non sans peine, à nous procurer des bœufs contre de bel argent monnayé ; mais, comme le voilà

presque riche sans grand effort de sa part, jamais il ne se résoudra à se mettre à notre service en qualité de coolie, ce qui contrarierait singulièrement ses idées d'indépendance et de fainéantise.

A Suberbieville. – Pendant que vivres et matériel s'accumulent à Suberbieville, la brigade de marine presse son mouvement en avant. Déjà le général Voyron est arrivé à Marololo ; sous peu de jours, toutes ses troupes y seront concentrées. Après avoir laissé des forces suffisantes sur la ligne de communication, à partir de Marololo et jusqu'à hauteur de la brigade de tête, 18 échelons de chacun 150 voitures Lefebvre, chargées de vivres, vont sans tarder être répartis d'étape en étape ; leurs mouvements seront, en quelque sorte ininterrompus. Un échelon plein ira, jusqu'à moitié route, au devant d'un échelon vide, lui passera son chargement et rentrera, vide à son tour, à son gîte d'étape. Ce sera un va-et-vient de navette qui amènera chaque jour à l'avant-garde 30 tonnes de vivres ou de munitions. Ces 18 échelons sont suffisants pour atteindre Andriba à raison de 12 kilomètres environ par étape, dont 6 chargés et 6 à vide, ce qui permettra aux mulets de n'être pas surmenés.

Sur la route de l'Ambohimenakely. – Voyons maintenant ce qui se passe en avant.

Suberbieville, où se trouvent l'état-major, le service des subsistances, les magasins et l'hôpital n° 3, est gardé par un bataillon du 200e de ligne, la batterie de montagne et la section de 120.

Comme la route directe entre Tsarasaotra et Ampasiry présente des difficultés considérables, la brigade Metzinger, tout en se gardant de ce côté, s'est engagée sur le chemin de l'est qui passe sur le massif du Beritsa, pendant qu'une forte avant-garde composée d'un bataillon, d'une batterie de montagne et de deux pelotons de chasseurs d'Afrique s'est établie à Anjiajia, à hauteur d'Ampasiry, pour permettre aux tirailleurs de confectionner la route en toute sécurité ; les travaux sont menés rapidement ; la route jusqu'à Anjiajia sera livrée vers le 27 juillet, et la marche en avant s'accentue tous les jours.

L'armée hova et son nouveau chef. – Tandis que nous concentrons nos troupes et nos vivres pour nous porter en avant, que deviennent les Hovas ? A quelle résolution se sont-ils arrêtés ? On les croyait bien loin, et ils sont encore tout près. Nos reconnaissances ont aperçu les leurs, et dans l'extrême lointain on a pu distinguer un de leurs camps. Certainement, ils résisteront. Des renforts (le corps d'armée des Sisaony) sont descendus de Tananarive ; un corps important de 4 à 5.000 hommes est en voie de formation vers Andriba, et un nouveau général a surgi à l'horizon, c'est Rainianjanoro. Les Hovas font vraiment une singulière consommation de généraux. Celui qu'ils nous opposent cette fois n'est pas le premier venu. Ce Rainianjanoro est un *tsiarondahy*, c'est-à-dire un esclave de la couronne, ce qui ne l'empêche pas d'être 12e honneur. C'est l'âme damnée du premier ministre, son Olivier le Daim, l'exécuteur de ses hautes et basses œuvres. Noir comme l'ébène, les cheveux crépus, l'encolure forte, les muscles saillants, il a l'aspect d'un de ces vigoureux nègres de la Nubie dont l'audace le dispute à la force. Son intelligence est développée, son astuce incomparable ; on le dit doué d'une volonté de fer, d'une énergie intraitable. Il a fait ses preuves de courage et d'intrépidité dans la dernière expédition contre les Sakalaves de Tuléar. En relations suivies avec les chefs sakalaves du Menavava, auxquels il est lié par le *fatidra* (serment du sang), il est certain de trouver des appuis dans les régions que nous parcourons et qu'il connaît dans ses moindres parties pour y avoir fait travailler l'or en concurrence avec M. Suberbie, dont il est l'ennemi déclaré...

La lutte promet donc d'être, sinon acharnée – ce qui n'est pas supposable, étant donné le peu de consistance de l'armée hova – du moins d'être menée plus habilement et plus énergiquement que dans la première partie de la campagne.

Les circonstances, à la vérité, sont tout autres. A mesure que nous nous éloignons de notre base d'opération et que nos communications deviennent longues et difficiles, les Hovas se rapprochent de l'Imerina, où ils trouvent sous la main hommes, vivres et munitions. Leur défensive est alimentée par tous les

éléments dont l'absence ou l'éloignement retarde et paralyse notre offensive. C'est pourquoi il nous faut frapper un grand coup et un coup décisif. A cette fin, l'emploi d'une colonne mobile, avec tous les animaux de bât disponibles, s'impose. Talonner l'ennemi en fuite, l'empêcher de se reformer, de se reconnaître, changer sa retraite en déroute, l'affoler par la rapidité de notre marche, tel doit être notre plan à partir d'Andriba ou, au plus, d'Ampotaka. On serrera sa ceinture d'un cran, mais mieux vaut, quand le résultat est si proche, si certain, une fatigue excessive, mais courte, pour obtenir ce résultat, qu'une inaction longue et déprimante à l'excès, qui en éloigne.

La marche sur Tananarive. – Ayons donc bon espoir, et le mois de septembre ne s'achèvera pas sans que nous ayons fait notre entrée à Tananarive. Il faut, en effet, songer qu'il n'est pas suffisant d'y arriver avant la saison des pluies, mais qu'il faut encore renvoyer à la côte, avant le 15 novembre et après quelque repos, tous les hommes indisponibles et ceux qui ne doivent pas concourir à la formation du corps d'occupation.

La Fête nationale. – De Majunga à Tsarasaotra, partout sur la ligne d'occupation, nos troupiers ont fêté le 14 juillet.

A Suberbieville, la revue traditionnelle a été passée par le général en chef. Un bataillon de tirailleurs algériens, une batterie de montagne, une section d'administration, un détachement du train, la prévôté et un peloton de cavalerie y ont pris part. Dans l'après-midi, jeux divers, courses de mulets, bagues, baquets, etc. Le soir, réception par le général en chef de tous les officiers présents à Suberbieville.

Le service des renseignements. – Le service des renseignements fait partie de l'état-major où il forme le deuxième bureau. Il est spécialement chargé de renseigner le général en chef sur l'effectif, les emplacements des troupes ennemies, leur état d'esprit, les dispositions du peuple hova ou sakalave, etc.

Le personnel de ce service est peu nombreux, il comprend :

Le colonel breveté d'infanterie de marine de Beylié, chef de service ; le capitaine Aubé, de l'infanterie de marine ; le capitaine de cavalerie Martinie ; M. Bénévent, lieutenant démis-

sionnaire, actuellement lieutenant de réserve, employé précédemment aux mines d'or de M. Suberbie ; M. Jully, lieutenant de réserve, architecte du Gouvernement français à Madagascar ; M. Castex, employé de M. Suberbie.

A ce service sont rattachés un interprète et un secrétaire… et des espions indigènes occasionnels.

Ces officiers sont employés tantôt à l'avant-garde pour organiser le service des guides, tantôt à l'arrière pour conseiller le commandement local, tantôt à l'état-major général.

Le chef du service dispose de fonds spéciaux.

L'état sanitaire. – L'état sanitaire du corps expéditionnaire n'est que médiocre, la fièvre fait de nombreuses victimes, et bien peu en sont complètement indemnes. Le long stationnement imposé à nos troupes par la nécessité du ravitaillement n'est pas étranger à cet état de choses ; aussi la marche en avant vers des climats plus tempérés est-elle vivement désirée de tous.

A Suberbieville, la fièvre paludéenne et l'inévitable cortège des maladies intertropicales sévissent avec une rigueur croissante. Sur un effectif de deux bataillons et demi occupant la position, nous avons en moyenne cinq décès par jour. Je vous laisse à deviner ce qui se passe dans les postes disséminés le long du Betsiboka pour protéger nos communications avec Majunga ! S'il faut en juger par ce que nous avons vu, la situation serait autrement inquiétante ; une compagnie du génie, forte de 225 hommes à son départ de Majunga, est arrivée ici le 17 après avoir travaillé à la construction de la route et du pont sur le Betsiboka ; son effectif n'était plus que de 26 hommes qui se traînaient à peine !

Cette mortalité, le désœuvrement dans lequel on est obligé de laisser nos pauvres soldats, exténués d'ailleurs par les travaux surhumains qu'on a exigé d'eux durant plusieurs mois, le spectacle navrant des longs convois de malades qu'on évacue vers le bas du fleuve, faute de place pour les recevoir, jettent le désespoir dans les cœurs les mieux trempés.

Le médecin en chef de l'hôpital n° 3, arrivé depuis quatre jours, a été navré de cet état de choses et il a voulu y apporter un

prompt remède. Après d'infructueuses recherches, à Suberbieville, il a pénétré dans le village indigène de Ranomangatsiaka dont les nombreuses cases étaient inoccupées. Ces cases étaient précieusement conservées pour recevoir les fidèles Sakalaves dont on nous promet l'arrivée prochaine depuis bientôt deux mois ! Le docteur Moine y installe des ambulances et nos malades seront moins mal.

Les responsabilités. – Qui établira jamais le bilan des responsabilités encourues par les organisateurs de l'expédition de Madagascar ? Sans aucune connaissance du pays, sans avoir pris conseil des généraux qui s'étaient consacrés depuis trois ans à l'étude de ce problème, ni des autres personnes connaissant Madagascar, après avoir écarté systématiquement tous les officiers qui avaient pris part à l'expédition de 1885 et qui pouvaient, par conséquent, fournir de précieuses indications sur les ressources de la contrée, les mœurs de ses habitants, on a imposé un plan de campagne élaboré dans ses moindres détails, à Paris, dans les bureaux du ministère de la guerre.

Quelque mal conçu qu'il fût, la réussite de ce plan reposait entièrement sur la liberté de la navigation dans le Betsiboka et l'Ikopa. Quelles précautions a-t-on prises pour l'assurer ? Le matériel fluvial n'a pas été prêt au moment où il était le plus utile ; il était, en outre, insuffisant et comme nombre et comme qualité. Douze canonnières, dont huit ont à peine la force suffisante pour remonter les courants du fleuve en basses eaux, c'est-à-dire quand ils sont le plus faibles, trente-huit chalands (quatre ont coulé pendant le montage dans la rade de Majunga) ne pouvaient pas transporter les hommes, les vivres et le matériel d'un corps d'armée composé de 15.000 combattants, 8.000 auxiliaires et 4.000 chevaux ou mulets. Il fallait autre chose, puisque le corps expéditionnaire tout entier devait suivre cette voie, et on crut que les voitures Lefebvre remédieraient à cette insuffisance ; mais pour les faire circuler, on a dû construire une route, des ponts, etc. Ah ! celui qui fit cette belle découverte peut se vanter d'être l'objet de toutes les malédictions !

Comme conclusion, je ne puis dire qu'une chose : c'est une école à tous les points de vue. Nous arriverons à Tananarive, parbleu ! personne n'en doute, mais à quel prix !

23. – Le *Notre-Dame-du-Salut* arrive à Alger où il débarque 115 convoyeurs kabyles.

25. – Le *Notre-Dame-du-Salut* rapatrie à Toulon 315 soldats du corps expéditionnaire. 21 sont dirigés sur l'hôpital de Saint-Mandrier.

23. – L'*Agence Havas* communique la note suivante, en réponse à divers articles de journaux qui représentaient la situation à Madagascar sous l'aspect le plus inquiétant[1] :

Contrairement aux allégations contenues dans certaines correspondances de Madagascar, rendant compte des difficultés du débarquement à Majunga, le ministre de la marine n'avait à intervenir ni dans te transport ni dans l'emploi des canonnières et chalands, ni dans la construction du wharf de débarquement de Majunga.

Son rôle s'est borné à prêter son concours toutes les fois qu'on y a eu recours, notamment en fournissant à l'expédition un ingénieur et des ouvriers.

26. – Le *Notre-Dame-du-Salut*, venant de Toulon, arrive à Marseille avec 230 malades ou convalescents, dont 20 alités.

Sur la totalité, 100 ont été hospitalisés ; les malades alités restent à Marseille, à l'hôpital militaire. Les convalescents qui demandent un congé et peuvent supporter le voyage sont auto-

---

[1] Ces articles ont été inspirés par une correspondance de Suberbieville, portant la date du 25 juin, et publiée par le *Figaro* le 22 juillet. Dans cette lettre, l'auteur, qui déclare être un officier, parlait du désarroi de la campagne, résultant « de l'absence au moment voulu des chalands et des canonnières fluviales et de l'insuffisance du wharf de Majunga ».

risés à aller chez eux. Tous les autres sont envoyés à Porquerolles où des installations leur ont été préparées.

30. – Arrivée à Marseille du *Polynésien*, courrier d'Australie et de Madagascar. Il nous apprend que la colonne éprouve les plus grandes difficultés pour se ravitailler, et que le Betsiboka se trouvant presque à sec, nos canonnières ne peuvent plus remonter la rivière.

31. – *Dépêche officielle*. – La brigade Voyron est partie pour prendre la tête du mouvement.

Les généraux Duchesne et de Torcy quittent Suberbieville avec l'intendant Gaudin.

La marche va se poursuivre sans rompre.

31. – Le service des étapes adresse au ministre de la guerre la dépêche suivante, relative aux transports et aux ravitaillements du corps expéditionnaire :

La flottille fluviale assure les transports en rivière jusqu'à Marololo ; elle a actuellement en service 12 canonnières, 6 canots à vapeur, 33 chalands, plus le *Sigurd*, le *Boeni* et des pirogues.

Dans la baie de Bombétoke, les trois affrétés le *Baravoa*, *Kiloa*, *Gerti*, puis l'*Ambohimanga*, transportent les approvisionnements jusqu'à Ankaboka, d'où la flottille fluviale les conduit jusqu'à Marololo (75 tonnes par jour).

Le service de la rade est assuré par 7 chalands de la guerre et 4 canots à vapeur de la marine.

Pour le service des convois par terre de l'arrière, nous utilisons 3.600 voitures Lefebvre, 40 voitures-citernes, 800 mulets de bât, 7.000 coolies, dont 4.000 conducteurs de voitures.

Malgré les difficultés quotidiennes, les vivres nécessaires pour la marche en avant sont ainsi bien assurés.

– Quatre tirailleurs sakalaves, condamnés à mort pour meurtre de femmes malgaches et incendie, sont exécutés à Suberbieville devant les troupes.

FIN JUILLET. – Les journaux de Tamatave, publient les nouvelles suivantes :

Le bruit circule avec persistance à Tamatave que le premier ministre aurait réellement envoyé des parlementaires au général Duchesne, mais que ce dernier aurait répondu qu'il n'entendait écouter aucune offre de capitulation avant son arrivée à la capitale. Le premier ministre aurait donné l'ordre à tous les commandants des provinces côtières de rallier définitivement l'Imérina avec tous leurs hommes.

– La reine aurait écrit à Rainandriamampandry d'évacuer Farafate et de gagner l'Imérina avec tous ses contingents.

« Il nous faut, dit la reine, abandonner momentanément les côtes aux Vazahas, jusqu'à ce que nous puissions régler cette affaire plus tard. Il est donc, en conséquence, inutile d'essayer de résister et il vaut mieux que vous ralliiez l'Imérina avec toutes vos forces, car c'est ici que nous devons nous concentrer pour la défense commune. »

Le gouverneur aurait fait la réponse suivante :

« Reine, ayez confiance ; tant que nous serons ici, aucun Vazaha ne mettra le pied à Farafate. Qu'on tienne partout comme nous tenons ici, et les Français ne sont pas encore maîtres de Madagascar. Nous prenons la résolution d'y tenir jusqu'à la dernière extrémité. »

Les Hovas fuient de tous côtés, et, si leur gouvernement est impressionné par ces échecs successifs, combien plus le serait-il, dit le *Courrier de Madagascar*, si on donnait l'ordre de prendre Farafate qu'il croit imprenable.

– Le croiseur anglais *Marathon* est à Tamatave, revenant des ports du sud. D'après les nouvelles qu'il rapporte, le premier

ministre songerait à prendre un décret d'expulsion contre les Anglais, les Américains et les Norvégiens, commerçants, missionnaires ou autres, habitant l'Imérina. Il ne voudrait pas assumer la responsabilité des événements qui pourraient se produire si les Français arrivaient jusqu'à la capitale.

*
* *

D'un article du *Temps* :

Nous devons reconnaître que dans l'expédition de Madagascar tout se passe autrement qu'on ne l'aurait voulu et surtout autrement qu'on ne l'avait prévu. Le plan primitif a dû être refait de fond en comble. Ce n'est point par la voie du Betsiboka que nos troupes ont atteint Mevatanana, mais bien par la voie de terre ; or, pour modifier aussi radicalement un plan préparé de toutes pièces et dans les moindres détails, il fallait une dextérité de main peu commune ; on peut dire que ce tour de force a été accompli avec une suite remarquable dans les idées et une netteté de vues qui fait le plus grand honneur à l'état-major du corps expéditionnaire.

Un malheureux concours de circonstances fâcheuses et d'erreurs, contre lesquelles il nous paraît vain de récriminer aujourd'hui, ayant imposé ce changement de tactique au général Duchesne, il fallait passer à l'exécution et là commençaient les difficultés.

Les voitures Lefebvre, ne pouvant être utilisées, sont allées s'accumuler à Marovoay et il a fallu se débrouiller pour le ravitaillement. Les mulets de trait sont devenus des mulets de bât, le nombre des bagages à transporter a été réduit au minimum, les colonnes rendues ainsi plus mobiles se sont succédé à intervalles réguliers sur toute la route de Majunga à Mevatanana et la jalonnent, en quelque sorte, jusqu'à Suberbieville d'où elles repartiront après avoir repris des forces, une fois le ravitaillement assuré.

Pendant cette longue étape de 200 kilomètres, nos troupes ont marché avec un entrain, une endurance qu'on ne saurait trop admirer. Il faut avoir parcouru cet itinéraire, dont nous avons indiqué sommairement les difficultés à nos lecteurs, pour se rendre compte de l'effort accompli. Jeter des ponts, créer des routes, rendre les bois accessibles, débroussailler partout devant soi, marcher la pioche, la pelle, la hache et la faucille à la main, pousser des reconnaissances dans toutes les directions, livrer, comme passe-temps, quelques escarmouches, telles ont été les occupations constantes de nos soldats d'avant-garde. On peut faire autant, on ne saurait faire mieux.

De Majunga à Suberbieville, la détermination de la route à suivre a été absolument subordonnée à la découverte d'eau potable ; bien que l'état-major eût souvent l'idée de couper au plus court, il a dû modifier entièrement l'itinéraire dressé dans les bureaux de la guerre, mais il fallait, avant tout, songer à procurer de l'eau aux nombreuses colonnes de passage.

Au delà de Suberbieville on a de l'eau partout, mais il est à craindre que le bois fasse défaut, les Hovas détruisant tout dans leur fuite ; c'est une difficulté nouvelle dont la solution ne sera pas facile.

Il résulte très clairement de toutes les lettres qui nous sont parvenues que les Malgaches n'opposent aucune résistance sérieuse ; ils fuient devant nos soldats en laissant derrière eux quelques traînards tout disposés à se rendre. La conduite des Hovas déconcerte tous les plans, et pour plus de sûreté, le général Duchesne trouve bon de s'attendre à tout.

DE L'ORGANISATION FUTURE DE MADAGASCAR

Sous ce titre : De l'organisation future de notre possession de Madagascar : *nécessité de l'annexion au regard de l'étranger et recours aux autorités indigènes pour l'administration intérieure*, M. Paul Leroy-Beaulieu a publié, dans l'*Économiste français* du 24 août, une remarquable étude que nous reproduisons. Comme on le verra, les idées de M. Leroy-Beaulieu sont en grande partie les nôtres ; si elles ont paru à l'éminent économiste différer sur certains points de celles qu'il soutient lui-même, cela tient seulement à ce que l'occasion ne s'est point présentée pour nous de préciser toutes nos doctrines. Même après la réponse de notre président M. Grandidier, nous ne pensons pas être arrivés à cette précision absolue ; il en est en effet de la doctrine du protectorat comme de toutes les doctrines : elles se définissent au fur et à mesure des nécessités.

Voici d'abord l'article de M. Leroy-Beaulieu :

Il y aurait beaucoup à dire sur l'organisation de l'expédition de Madagascar ; évidemment, elle ne donne pas une haute opinion de notre esprit de combinaison ; les préparatifs ont été défectueux et bien des fautes paraissent avoir été commises. Quoi qu'il en soit, rien ne servirait de récriminer à l'heure actuelle. Quand notre corps expéditionnaire aura terminé son œuvre, il faut désirer qu'un rapport méthodique mette en relief toutes les erreurs commises afin que cette expérience nous serve pour des campagnes ultérieures, soit moindres, soit plus vastes.

Notre tâche à nous est en ce moment tout autre. Nous devons nous occuper de ce qu'on fera à Madagascar. Il est temps de ne pas laisser l'opinion s'égarer, car si, au moment de la pacification, nous nous trompions de méthode, il est probable que le fruit de notre victoire nous échapperait pour toujours.

Il est d'autant plus nécessaire de se consacrer dès maintenant à l'étude de l'organisation de Madagascar que les personnes qui s'occupent de cette question, même parmi les plus compétentes, la posent très mal. Nous n'en voulons d'autre preuve que le double avis contradictoire émis par les géographes réunis en congrès à Bordeaux et par une réunion libre qui s'intitule le Comité de Madagascar, à Paris. Les premiers se prononcent hautement pour l'annexion, paraissant entendre par là qu'on fera litière des autorités indigènes et notamment du gouvernement de la reine ; les autres se déclarent contre l'annexion et pour le protectorat, comme à Tunis, disent-ils.

Eh bien ! ni les uns ni les autres ne posent la question comme elle doit l'être ; les uns et les autres ont une conception fausse ; les uns et les autres ont à la fois tort et raison. Si l'on écoutait exclusivement les uns ou les autres, Madagascar serait absolument perdue pour nous : l'annexion, avec la destruction des autorités indigènes, ce serait la ruine ; le protectorat, comme à Tunis, sans annexion, cela ferait de Madagascar un commensal européen, où les hôtes les plus voraces et les plus énergiques, à savoir les Anglais, prendraient tout pour eux et nous réduiraient à rien.

Le protectorat pur et simple serait déplorable, une impardonnable naïveté, une dindonnerie ; nos soldats monteraient la garde à Madagascar pour y protéger simplement les entreprises britanniques et l'influence britannique. Les déplorables effets du traité du Bardo, duquel nous avons mis quinze ans à nous dégager, et encore seulement en partie, en Tunisie, sont là pour nous avertir ; encore avons-nous été sauvés en Tunisie par le voisinage de la France et de l'Algérie et par l'éloignement de l'Angleterre et de toute colonie anglaise. Si l'on signait à Madagascar, après six mois de campagne difficile et périlleuse, un traité du Bardo, un éternel opprobre atteindrait dans l'histoire le gouvernement et le parlement qui commettraient une aussi impardonnable faute.

Nous avons le droit de parler des choses de la colonisation ; car, depuis vingt-cinq ans, la colonisation est, aussi bien au

point de vue pratique qu'au point de vue théorique, notre occupation de prédilection. Bien peu de Français, certainement, se sont mêlés aussi activement que nous aux entreprises coloniales depuis vingt-cinq ans. En particulier, quand il s'agit de la Tunisie, du régime auquel elle est soumise, nous pouvons élever la voix.

Eh bien ! depuis quinze années, tout l'effort des colons tunisiens, de l'administration tunisienne, du gouvernement français en ce qui concerne la Tunisie, a consisté à essayer de se dégager du traité du Bardo et à rendre, en ce qui concerne les rapports avec l'étranger, le protectorat informe du début aussi semblable que possible à l'annexion.

Heureusement, un événement fortuit, imprévu, est venu, au lendemain même du traité du Bardo, nous mettre dans la nécessité de le modifier. C'est l'insurrection de Sfax et les massacres de l'Oued Zergua qui nous ont forcés, par un rare bonheur, à une nouvelle action militaire, et qui ont enlevé la plus grande partie de son autorité pratique au traité du Bardo. Ensuite, pendant quinze ans, on s'est ingénié de tous côtés pour y échapper ; d'abord, quand on a créé des contrôleurs civils ; ensuite, quand, en 1890, on a voté la loi douanière, sans laquelle la colonie tunisienne expirait, loi due à M. Ribot, auquel nous rendons hommage en cette occasion ; en troisième lieu, en ne renouvelant pas le traité de commerce italo-tunisien. A ce propos, nous félicitons M. Hanotaux d'avoir simplement dénoncé cet acte qui venait à expiration.

Ils connaissent bien mal la Tunisie, ceux qui veulent que l'on constitue à Madagascar un protectorat, comme celui que le traité du Bardo instituait à Tunis. S'ils avaient vu toute l'irritation des colons français quand jusqu'en 1890 leurs produits étaient frappés en France des droits de notre tarif général, toute leur anxiété quand se discutait la loi douanière de 1890, anxiété renouvelée ces jours-ci à propos de la question de dénonciation du traité franco-italien ; s'ils se rappelaient les difficultés avec l'Italie, sous le ministère Goblet, à propos de l'inspection des écoles tunisiennes, d'autres, sous M. Flourens, à

propos des archives d'un consul ou d'un notaire, toutes les criailleries et toutes les remarques déplaisantes parce que nous avons ouvert un port de commerce à Bizerte ; si ceux qui se prononcent pour le protectorat comme en Tunisie connaissaient un tant soit peu cette Tunisie dont ils parlent, s'ils avaient partagé un peu les difficultés des colons, leurs souffrances, leurs déboires, leurs anxiétés, leurs espérances, ils cesseraient de proposer de constituer à Madagascar un simple protectorat, comme à Tunis. Nous ne craignons pas de dire qu'il n'y a pas un seul Tunisien qui ne soit prêt à déclarer qu'il a été entraîné en Tunisie comme dans une sorte de traquenard, et que ce n'est que depuis que le protectorat tunisien commence à ressembler un peu, *en ce qui concerne l'étranger*, à l'annexion que les colons de Tunisie se prennent à respirer.

La France a commis une première fois une colossale bêtise, le traité du Bardo ; l'expérience une fois faite, elle n'ira pas la renouveler aux antipodes. Il ne se trouvera pas un Parlement français, après l'expérience de la Tunisie, pour confirmer un acte pareil ; nous ajoutons aussi, connaissant la fermeté et la prévoyance de M. Hanotaux, que nous ne pensons pas qu'il présente à nos Chambres une solution aussi déplorable.

D'autre part, les géographes de Bordeaux qui, par l'annexion, semblent entendre la destruction de la royauté malgache et de toutes les autorités indigènes, font, eux aussi, fausse route. Il serait insensé de notre part de vouloir substituer complètement à la reine, aux ministres et aux fonctionnaires hovas, des agents français, des sortes de préfets et de sous-préfets ou de commissaires de police qui, pour un pays plus grand que la France, devraient pulluler et, probablement, administreraient fort mal. Ce serait une dépense énorme ; en transportant aux antipodes et dans une terre à population infiniment clairsemée nos méthodes et nos lois administratives, nous ferions une besogne effroyablement coûteuse et stérile.

Ainsi, les géographes de Bordeaux se trompent et le Comité de Madagascar se trompe. Quelle est donc la solution ? Elle est très simple. Il ne faut pas s'enfermer dans ces formules,

l'annexion et le protectorat. Il faut imiter les grandes puissances colonisatrices, la Hollande, l'Angleterre et, devons-nous dire aussi, la Russie. Nous avons exposé leur méthode, notamment celle des Hollandais, dans notre ouvrage sur *la Colonisation chez les peuples modernes*.

Il faut d'abord annexer le pays au point de vue extérieur et diplomatique. – Les géographes de Bordeaux ont parfaitement raison quand ils se prononcent pour l'annexion ; ils n'ont tort que quand ils parlent de supprimer la reine et les autorités hovas, ce qui est une question d'ordre intérieur. L'Angleterre, dans certaines parties des Indes, au Kachemir, si nous ne nous trompons, et ailleurs, a maintenu l'autorité intérieure des rajahs et des maharajahs ; mais tous ces territoires, soumis à ces princes indigènes, n'en font pas moins partie intégrante de l'Empire britannique ; ils sont parfaitement annexés au point de vue politique et diplomatique. L'Angleterre y est tout aussi bien pleine souveraine, en ce qui concerne les douanes, les finances, les lois civiles et administratives, les impôts, la justice, qu'elle l'est dans les parties de l'Inde où ne se trouvent ni maharajahs, ni rajahs, ni princes indigènes exerçant une autorité. De même la Hollande à Java, à Sumatra, maintient aux chefs indigènes l'autorité qu'elle croit bon de leur laisser ; elle a auprès d'eux des résidents ; c'est même elle qui a inventé tout ce système ; mais il n'en reste pas moins vrai que tout le territoire de Java et la partie du territoire de Sumatra qu'occupe la Hollande font partie intégrante de l'Empire hollandais, et qu'aucune nation d'Europe n'a un droit quelconque d'intervenir au sujet soit du régime douanier, soit des finances, soit des impôts, soit de la justice, soit du régime terrien, soit du statut des personnes, soit des écoles, soit à tout autre sujet.

De même encore la Russie dans l'Asie centrale. S'il lui plaît de maintenir un émir à Bokhara ou un khan à Khiva, c'est affaire d'organisation intérieure qui la concerne seule ; elle reste aussi maîtresse des douanes, des impôts, de la justice, dans ces territoires administrés nominalement par un émir ou un khan que dans ceux qui relèvent directement du gouverneur général

du Turkestan. Aucune puissance européenne ou asiatique ne peut invoquer plus de droits à Bokhara qu'à Samarkande. Tout cela fait partie de l'Empire russe et les différences administratives que la Russie peut tolérer entre ces diverses fractions de son empire sont des affaires domes[tiques…]

[…]

[***Manquent deux pages, folios 262 et 263***]

[…]

[…] l'*Économiste français* que vous avez consacré à l'organisation future de Madagascar. Je l'ai lu avec le plus grand intérêt, comme tout ce qui sort de votre plume si autorisée en matière coloniale et économique, avec plus d'intérêt même que d'ordinaire à cause de la question que vous y traitez et sur laquelle le Comité de Madagascar partage beaucoup plus votre manière de voir que vous ne semblez le penser.

Je regrette que l'abondance des matières ait fait différer jusqu'au numéro actuel une note qui vous aurait montré que nos idées ne diffèrent pas de celles que vous exprimez si bien dans votre excellent article. Si vous voulez bien jeter un coup d'œil sur cette note, vous y verrez en effet que nous tenons à ce que la France soit pleinement maîtresse à Madagascar, et elle le sera, soyez-en sûr ; nous ne pouvons, en effet, supposer qu'elle dépense tant d'hommes et tant d'argent pour qu'il en soit autrement, et, comme vous, nous n'admettons pas qu'une puissance étrangère quelconque puisse avoir un droit d'ingestion dans les affaires tant intérieures qu'extérieures de Madagascar.

Ce que nous voulons, et vous le voulez aussi, c'est qu'on utilise le concours des autorités indigènes pour l'administration intérieure du pays, qu'on ne substitue pas brutalement et maladroitement nos lois et nos méthodes administratives à celles, appropriées aux populations malgaches, qui sont en usage et dont la transformation doit se faire lentement et prudemment.

Or le mot « annexion » entraîne, à tort ou à raison, l'idée que le pays annexé doit faire partie intégrante de la mère patrie et non point seulement *lui être juxtaposé*, comme il convient à des pays de mœurs et de nature toutes différentes, et, par conséquent, qu'il doit être administré, à l'instar de la France, avec une armée innombrable de fonctionnaires qui, s'ils n'ont pas d'autres défauts, ont tout au moins celui d'être inexpérimentés et de ne pouvoir inspirer confiance aux indigènes, et qui, trop souvent, croyant que la nouvelle colonie a été conquise pour leur plus grand bénéfice, n'ont souci des peuplades soumises, qu'ils méprisent, et traitent en ennemis les colons assez peu avisés pour venir les troubler dans leur quiétude. Tel est cependant t'idéal des annexionnistes.

Le *protectorat effectif*, au contraire, appelle l'idée d'un pays administré, comme le sont certains royaumes de l'Inde et des colonies néerlandaises que vous citez avec tant d'à-propos, par ses chefs naturels sous la haute et suprême direction d'un résident et de quelques vice-résidents qui dictent leurs volontés aux gouvernants indigènes, au moins en ce qui touche les grandes lignes de l'administration, et qui sont, en réalité, les maîtres absolus du pays. D'une semblable organisation seule, peuvent émaner des mesures tout à la fois civilisatrices et profitables à la mère patrie, et, d'autre part, appropriées au caractère du peuple et à la nature du pays.

Si, jusqu'à présent, nous n'avons pas défini avec plus de détails la forme de protectorat qui nous semble devoir être adoptée, c'est que notre rôle ne consiste pas tant à donner au gouvernement des conseils sur les meilleurs voies et moyens d'organiser l'île de Madagascar au lendemain de la conquête, que de montrer à ceux qui ne connaissent pas cette île et qui n'ont pas l'expérience des colonies que l'annexion pure et simple, c'est-à-dire l'incorporation, l'absorption de cette île dans notre organisation administrative, qui entraînerait la destruction des autorités indigènes, serait, comme vous le dites si excellemment, ruineuse, et qu'*en transportant aux antipodes, dans*

une terre à population clairsemée, nos méthodes et nos lois, nous ferions une besogne effroyablement coûteuse et stérile.

Vous nous efforçons, au contraire, de montrer qu'un protectorat réel et effectif, précisément ce que vous appelez une *annexion au point de vue extérieur et diplomatique*, peut seul donner à Madagascar la prospérité, permettre le développement rapide de ses ressources et nous éviter des dépenses considérables et inutiles, sinon même nuisibles ; mais jamais nous n'avons pensé qu'un protectorat purement nominal, tel que celui que vous nous reprochez à tort de soutenir, pût être accepté. Il n'y a, à nos yeux, qu'un seul genre d'annexion, et, au contraire, il y a autant de formes de protectorat qu'il y a de pays protégés. Si à Tunis des traités passés pour un temps déterminé ne nous ont pas permis, pendant un certain nombre d'années, d'exercer notre suprématie, il n'y a rien à craindre de semblable à Madagascar où les traités avec les puissances étrangères, conclus *sine die*, peuvent toujours être dénoncés à la volonté des parties contractantes et où, dès le lendemain de la conquête, notre action pourra s'exercer et s'exercera en toute liberté.

Quelques personnes se basent sur l'état peu satisfaisant de nos relations avec Madagascar pendant les dix dernières années pour soutenir que le régime du protectorat n'est capable de rien produire de bon. Il est utile et opportun de leur apprendre que nous n'avons eu jusqu'à présent aucun droit de protectorat, même nominal, sur cette île. Quand les hommes politiques et les journalistes parlaient encore récemment de notre protectorat, ils n'oubliaient qu'une chose, c'est que dans tout contrat il est nécessaire d'avoir le consentement des deux parties, et, plus ou moins sciemment, ils commettaient une erreur qui a entraîné de nombreuses complications et nous a fait jouer un rôle fâcheux ; il eût été très préférable et beaucoup plus digne d'établir nettement quelle était la situation vraie que nous avait créée le traité de 1885 : dans le projet primitif, il y avait un article qui stipulait, non point le protectorat effectif, mais un protectorat purement nominal, puisque nous nous engagions à ne pas nous immiscer dans l'administration intérieure du pays ; cet article

n’a pas été accepté par le gouvernement hova et, étant donné l’état des esprits en France qu’on perd trop souvent de vue aujourd’hui, mais qui était très opposé aux entreprises coloniales, cause de la chute du ministère Jules Ferry, les plénipotentiaires français ont dû, se conformant à leurs instructions qui étaient formelles, signer le traité tel quel, sous peine d’être obligés de continuer une guerre dont le pays ne voulait alors à aucun prix. Disons, du reste, qu’il était impossible d’espérer, à cette époque, obtenir un meilleur traité dans les conditions spéciales dans lesquelles le gouvernement avait conçu et faisait exécuter l’expédition.

Il m’est très agréable, mon cher confrère, de constater l’entière communauté d’idées que le Comité de Madagascar et moi, nous avons sur cette importante question avec vous, dont tout le monde reconnaît la haute compétence en matière de colonisation, et nous nous félicitons de voir ces idées soutenues par vous avec tant de force et d’éloquence. Nous ne différons, en effet, que sur le sens du mot protectorat. Mais dût notre interprétation être erronée, nous croyons devoir nous servir de ce mot afin de bien préciser que nous sommes les adversaires de l’annexion que nous considérons comme ruineuse pour nos finances et préjudiciable aux indigènes comme à nos futurs colons.

En terminant, vous soulevez une question importante, celle de savoir s’il faudra conserver à la reine son autorité sur toute l’île. Ce qu’on peut et ce qu’on doit dire dès à présent, c’est qu’on ne pourra trouver dans les peuplades autres que les Merina (Hova) et peut-être les Betsileo aucun prince ni aucun chef qui soit capable de nous servir d’intermédiaire entre les peuples sauvages et nous.

ALFRED GRANDIDIER.

Si quelques âmes candides ont encore conservé à l’endroit des Sakalaves de généreuses illusions, elles doivent être au-

jourd'hui complètement désabusées. Jugez-en par ce petit échantillon :

Dans la nuit du 3 au 4 juillet, une douzaine de ces gredins, trompant la surveillance des sentinelles, ont volé dans le parc à bœufs 400 bêtes. Un officier s'est lancé à leur poursuite ; il les a rattrapés au cirque de Lantaka, et a ramené à la prévôté bœufs et voleurs. Ces derniers ont avoué qu'ils n'avaient opéré cette razzia que dans le but de revendre les bœufs à l'intendance ; condamnés à être passés par les armes, ils ont réussi à s'échapper au moment suprême et… ils courent encore.

Avec l'incident Salimo, cette dernière histoire forme à peu près le total de nos relations avec les Sakalaves, qui fournissent aux Hovas les renseignements les plus détaillés sur nos mouvements.

(Extrait d'une correspondance de Suberbieville,
publiée par l'*Écho de Paris*, le 22 août.)

ANTANKARS ET SAKALAVES

Longtemps avant la campagne actuelle, quelques patriotes plus passionnés que clairvoyants ont dit et écrit que si la France venait un jour à entreprendre une expédition sérieuse contre Madagascar, elle trouverait à ses côtés, pour l'aider contre les Hovas, toutes les peuplades sakalaves et antankares. Cette expédition est décidée, nos soldats sont en route vers Tananarive, déjà ils ont remporté de brillants succès à Ambohimarina, à Marovoay, à Tsarasoatra ; où sont ces Antankars, ces Sakalaves qui avaient promis de se joindre à nous et de verser leur sang à nos côtés ?

Ils sont très tranquilles chez eux, dans l'attente des événements qui vont s'accomplir, tout disposés à se mettre contre nous, si demain nous ne rendons pas à leurs chefs les avantages qu'ils avaient avant l'arrivée des Hovas à la côte, c'est-à-dire la perception des droits de douane et le droit de pressurer à leur gré l'étranger qui viendrait s'installer chez eux.

Aussi a-t-on raison de dire qu'il n'est à Madagascar qu'une race sur laquelle la France puisse compter, pour l'organisation de son autorité : la race Hova. Le Hova est assez discipliné ; chez lui, la personne comme la propriété sont en général respectées, – mieux assurément que chez les Sakalaves et chez les Antankars.

Chez ces peuples, c'est le règne du bon plaisir. Malheur au commerçant installé chez eux, s'il lui arrive de mécontenter un de leurs roitelets. Il ne lui sera fait aucune vexation apparente, – la crainte des représailles rend ces roitelets prudents ; – mais il verra presque aussitôt le vide se faire autour de sa maison. Personne ne viendra lui vendre ni lui acheter quoique ce soit. S'il se plaint, on lui dira que ce serait porter atteinte à la liberté du commerce que d'engager les gens à venir acheter chez lui plutôt que chez tout autre.

Lorsque le commerçant finit par savoir que cet état de choses est le fait d'un mot d'ordre émanant de tel ou tel roitelet, s'il se plaint, on lui répond : « Nous ne pouvons sévir sans preuve ; faites cette preuve et nous vous promettons notre concours. » Cette preuve, il est impossible de la faire ; car jamais un indigène ne dépose conformément à la vérité. Pendant ce temps, le commerçant est ruiné et se voit dans l'obligation de fermer boutique.

Êtes-vous agriculteur ? les mêmes déconvenues vous attendent. Vos champs sont abandonnés par les travailleurs que vous avez l'habitude d'employer. Vous ne les revoyez même plus, car ils reçoivent l'ordre de diriger leurs pas dans une autre région. Vous devez, en fin de compte, abandonner vos plantations.

Si enfin vous persistez à demeurer parmi ces peuplades, un jour, pour avoir mangé trop de riz ou avoir bu trop d'eau, vous avez cessé de vivre. Tel est le régime qui attend ceux de nos compatriotes qu'une confiance exagérée pousserait à s'établir au milieu d'elles. Pour vivre en leur compagnie, sans craindre la ruine ou la mort, il faudrait accepter leurs caprices, comme font les commerçants indiens et arabes qui vivent pour ainsi dire aux genoux de ces roitelets, leur servent même de conseils contre l'étranger européen, en qui ils voient ou devinent un concurrent sérieux.

Telle est la vérité. Et cet état de choses s'aggravera encore après la prise effective de Madagascar, à moins qu'on n'établisse près de chacun d'eux une police française, – ce qui coûtera extrêmement cher, – ou qu'on ne se serve des Hovas pour faire cette police – ce qui vaudrait mille fois mieux.

Pour le moment, il n'existe aucun rapport politique plus étroit qu'avant la guerre entre ces tribus sakalaves et les autorités françaises établies sur la côte. Ces tribus continuent à nous narguer, dans leur immobilité orientale. Elles avaient une occasion de témoigner de leurs bonnes dispositions à notre égard : c'était de nous fournir des convoyeurs et des porteurs pour le corps expéditionnaire. On leur en a demandé ; elles ont refusé.

Et n'est-il pas pénible et ridicule tout à la fois de songer qu'on a dû s'adresser aux Kabyles d'Algérie, aux Haoussas de Guinée et aux Somalis d'Obock pour obtenir des concours qu'on aurait pu se procurer en grand nombre à Madagascar même ?

Il est vrai qu'au lieu de parlementer avec les indigènes, il fallait agir d'autorité. Avec les Sakalaves, comme avec les Hovas du reste, on perd tous ses avantages en cherchant à négocier. Il aurait fallu envoyer un navire de guerre à Nosi-Mitsio, chez le roi des Antankars, avec mission pour le commandant français, de lui tenir ce langage : « Il me faut tant d'hommes que la France payera ; il me faut ces hommes dans un délai de... Je viendrai les prendre ici, et, si je ne les ai pas, c'est vous, Tsialane, que je mettrai à bord de mon navire. » Le même langage eût été tenu à Tsiarase et à la reine Binao. Le jour dit, on peut être certain que les hommes réquisitionnés se seraient trouvés prêts à partir.

Au lieu de tenir ce langage ferme et énergique, le seul qui convienne à toutes les peuplades primitives, le seul qu'elles comprennent, au surplus, on s'est mis en coquetterie avec leurs chefs, on leur a même promis une indépendance relative, et nous apprenons avec peine qu'en France même, on songe à leur laisser, au lendemain de la guerre, un pouvoir dont ils ne peuvent faire qu'un mauvais usage.

Vive les Anglais ! ils sont plus pratiques. Qu'on se rappelle ce qui s'est passé à Zanzibar ! Ils ont dit purement et simplement au sultan : « Cède-nous la place. En ton nom, nous parlerons quelquefois à ton peuple. Tu approuveras tout ce que nous ferons, et, pour ce, nous te laisserons un semblant d'autorité et nous te donnerons quelques piastres pour vivre. » Un de ces jours, lorsque les temps propices seront venus, ils supprimeront purement et simplement le sultan. Nous, au contraire, *nous kabarons, nous kabarons*.

Nous faisons beaucoup de promesses que nous ne pouvons pas tenir, – par cette raison toute simple qu'elles sont contraires aux intérêts généraux, et cependant ces promesses, pour n'avoir pas été tenues, compromettent et affaiblissent notre influence et

nous diminuent aux yeux de ces tribus à demi sauvages, et, à tout jamais, réfractaires à la civilisation.

Le seul programme politique et économique qui puisse assurer l'avenir de Madagascar par rapport à la France, est celui que proclame le *Comité* :

Conserver aux Hovas, pour un temps, une espèce de gouvernement dont les actes seront soigneusement contrôlés par des autorités françaises placées auprès des chefs les plus importants de ce gouvernement, plus apparent que réel ;

Mettre toutes les finances du pays dans des mains françaises ; se servir des Hovas pour la rentrée des impôts, en accordant, bien entendu, à leurs percepteurs une part plus ou moins élevée, suivant le revenu de la province ;

Les utiliser comme agents de police ; la possession effective de leur capitale et de leur pays par une force armée doit nous répondre, sinon de leur dévouement, du moins de leur obéissance ;

Peu à peu et lorsque l'on connaîtra bien le pays et qu'une population française assez dense se sera établie dans l'île, se substituer à eux dans toutes les branches de l'administration. Alors seulement et par la force des choses, le Protectorat pourra et devra se transformer en une annexion définitive, sans qu'il en résulte aucun trouble dans les habitudes des indigènes, – et nous aurons réduit de cette façon à leur minimum les frais toujours coûteux d'une première installation dans une colonie nouvelle.

Ce programme peut, à mon sens, s'appliquer à toutes les tribus de l'île. Pour les Sakalaves et les Antankars, cela n'est point douteux ; leur indiscipline et leur sauvagerie mettent la France dans la nécessité de se servir à leur égard des Hovas comme épouvantail et comme truchement de nos volontés ; je ne sais même si la présence des Hovas sera bien nécessaire pour les retenir sous notre autorité ; je crois que la menace de ce peuple, qu'ils exècrent mais qu'ils craignent, suffira pour les réduire au silence.

Je suis moins qualifié pour vous donner mon sentiment sur les peuplades de la côte orientale et du sud Betsimisaraks, Bares, Antandroys et autres. Je crois pourtant que, quel que soit le régime qu'on veuille appliquer à ces peuplades, on aura facilement raison de leur mauvaise volonté et de leur résistance – si toutefois il doit se manifester quelque chose de semblable – en agitant aussi devant eux l'épouvantail hova. On ne saurait croire jusqu'à quel point la crainte de cette nation est pour la plupart des tribus malgaches le commencement de la sagesse et de l'ordre.

Quant à nous, tout en ne permettant pas qu'à l'abri de notre autorité ou à la faveur de notre investiture les Hovas commettent à l'égard des tribus que nous aurons soumises la moindre iniquité, nous devrons nous efforcer avant toutes choses de constituer une administration peu nombreuse, qui laisse au commerce les plus grandes libertés, et ne soit une charge ni pour la métropole ni pour la colonie. Les colonies nouvelles surtout ont besoin de beaucoup de libertés ; or, c'est un fait digne de remarque que plus l'intervention de l'État se manifeste, plus ces libertés diminuent.

VALENTIN,
Délégué des Colons de Nossi-Bé.

M. Valentin, l'auteur de cet article, est originaire de Bourbon. Il habite depuis plus de vingt ans la côte occidentale de Madagascar et se trouve par conséquent en meilleure situation que qui que ce soit pour porter sur les Sakalaves et les Antankars un jugement autorisé. Travailleur infatigable et d'une rare énergie, il a puissamment contribué au développement de Nossi-Bé, qu'il représente depuis de longues années comme délégué des colons au sein du conseil d'administration de la colonie.

QUESTIONS MALGACHES

En quoi le protectorat désiré par le Comité différera-t-il de l'ancien ?

Quelques-uns de nos compatriotes s'imaginent que sous le régime du protectorat, la France ne sera pas maîtresse à Madagascar. Avant la guerre, disent-ils, nous avions le protectorat de l'île ; ce protectorat ne nous a valu que des déboires. A quoi bon renouveler l'expérience ? Ce serait une duperie ou une trahison des intérêts nationaux. L'annexion seule peut nous donner la souveraineté à laquelle nous avons droit.

Annexion ! protectorat ! nous craignons bien que la plupart des personnes qui soulèvent des polémiques sur ces deux noms ne soient victimes de leur imagination et quelques-unes de leurs préjugés. Comme il est écrit dans la Logique de Port-Royal, la plupart des controverses proviennent de ce que les mots sont mal définis ou plutôt de ce que les polémistes rivaux ne leur attribuent pas la même signification.

C'est ce qui arrive au sujet de Madagascar. On argumente sur le protectorat futur de l'île, avec l'exemple du passé, sans prendre garde qu'avant la guerre actuelle, si nous avions à Madagascar des droits fort réels, nous n'en avions pas l'exercice, faute de moyens d'action.

Le traité de 1885 conclu, comme chacun sait, après le demi-succès de Farafate, avait stipulé le protectorat au profit de la France, mais n'avait mis au service du résident général qu'une force armée de 50 à 75 hommes. C'était dérisoire d'entretenir un si faible effectif dans une ville de 100.000 habitants, à 3 ou 400 kilomètres de la côte ; aussi le gouvernement hova ne se soucia-t-il jamais de tenir les engagements qu'il avait pris à notre égard. Avec cette force d'inertie qui est le propre des Malgaches et des Orientaux, il écartait toutes nos réclamations

et nous devions assister impassibles à cet effondrement de notre autorité.

Cependant le Ministère des Affaires étrangères, sachant qu'alors on ne voulait à aucun prix d'une expédition à Madagascar, travaillait, en dépit des obstacles à rendre effectif ce protectorat chaque jour contesté. Il cherchait notamment à favoriser de grosses entreprises qui eussent amené dans l'île un grand nombre de nos compatriotes.

Si cette politique prudente avait pu être continuée de longues années, elle nous eût valu la suprématie sur Madagascar sans effusion de sang et, un jour, la fable de la Fontaine, *La Lice et sa compagne*, se fut réalisée à notre profit. Malheureusement, l'opinion ne comprit pas cette politique, et la guerre devint inévitable.

Au moment où cette guerre éclata, le protectorat de la France sur Madagascar était encore purement nominal et il existait bien plutôt dans nos désirs, ou notre imagination que dans la réalité.

En sera-t-il de même après la guerre qui va se terminer dans quelques semaines ? Il faut vraiment considérer les partisans du protectorat comme de singuliers patriotes pour leur prêter de pareilles intentions.

M. de Mahy, l'apôtre de l'annexion, écrivait récemment : « Après la guerre, la France seule doit être maîtresse à Madagascar ; toute autre solution serait une honte et une absurdité. C'est pour que Madagascar profite aux Français, à tous les Français, à l'ensemble de la nation que nos soldats combattent et auront la victoire. »

Les partisans du protectorat et avec eux le Comité de Madagascar ne professent pas une autre doctrine : oui, la France doit être maîtresse, maîtresse absolue dans l'île entière. Elle doit pouvoir être maîtresse du marché extérieur de la colonie et, dans l'île elle-même, avoir la haute main sur les autorités indigènes qui se chargeront pour notre compte de la perception des impôts et de l'exercice de la police.

Si ces garanties nous sont accordées, que stipuler de plus ?

L'annexion ? L'annexion, comme le protectorat est une forme d'administration coloniale et pas autre chose ; dans l'un comme dans l'autre système, *l'état conquérant reste souverain vis-à-vis de l'étranger*, et ses droits n'ont d'autres limites que celles qui existent entre tous peuples ayant contracté les uns vis-à-vis des autres, dans diverses parties du monde, des obligations réciproques. Seulement, tandis qu'à la faveur du protectorat, on peut diriger et dominer de haut la politique indigène, avec peu de personnel et peu de frais, l'annexion pénètre dans tous les détails d'une administration directe et entr'ouvre la porte par où se glissent tous les abus et toutes les dépenses ruineuses.

En Cochinchine, pays d'administration directe, on compte plus d'un millier de fonctionnaires sur 1.500 Européens ; en Tunisie, pays de protectorat, les fonctionnaires sont moitié moins nombreux pour une population dix fois plus considérable de Français. Le résultat est que la Cochinchine, malgré ses richesses, commence à succomber sous le poids des impôts et des charges publiques, tandis que la Tunisie accuse un excédent annuel de recettes de plus de 3 millions.

Il y a vingt ans, on pouvait discuter théoriquement sur les avantages ou les inconvénients du protectorat ou de l'annexion ; l'expérience manquait. Aujourd'hui le doute n'est plus permis : le protectorat nous donne les mêmes droits que l'annexion et nous débarrasse des ennuis, des charges et des dangers de ce régime.

Si maintenant il plaît à nos compatriotes de France, en dépit de l'expérience, d'engager les finances du pays en des dépenses ruineuses et inutiles, c'est leur affaire, et nous aurions mauvaise grâce à les contrarier ; mais alors qu'on ne se plaigne plus si les colonies coûtent cher à la métropole !

Nous concluons : après la guerre actuelle, la France se trouvera à Madagascar dans des conditions toutes différentes de celles où elle s'y trouvait avant les hostilités. Elle aura établi un protectorat effectif, plus avantageux que l'annexion, et si cette annexion doit devenir un jour une nécessité par l'afflux de la

population française, elle s'effectuera dans les conditions les moins défavorables pour la France et pour la colonie.

(*A suivre*.)

VARIÉTÉS

LA DOCTRINE DU PROTECTORAT A MADAGASCAR ET A LA RÉUNION

Pendant que les partisans de l'annexion démontrent par la théorie – et seulement de cette façon – les avantages de leur système, le Comité de Madagascar justifie ses doctrines et son but par des faits, autrement dit par les adhésions qu'il reçoit tous les jours. Nous ne parlons pas, bien entendu, des adhésions métropolitaines, qu'on peut, pour les besoins d'une polémique, tenir comme non concluantes, mais des adhésions dans la région même de Madagascar, où se trouvent les intérêts que le Comité prétend servir.

Un Bourbonnais nous écrivait tout récemment (lettre du 7 juillet) :

« Combien vous avez raison de soutenir la doctrine du protectorat ! Sous la bannière *annexion*, ce sont tous nos abus qui entrent à Madagascar. Dans ce pays, devenu terre française, les moins recommandables de nos compatriotes, qui s'y rendront *pour se sacrifier à la colonisation*, ne voudront pas abandonner les droits dont ils jouissent dans la métropole ou à Bourbon. Ils réclameront les institutions dont nous jouissons... pour notre malheur et notre ruine. Nous sommes si sûrs d'un cataclysme final à Madagascar, que si nous étions Anglais et conseillers de Ranavalo, nous l'engagerions à aller au-devant du général Duchesne avec un traité de paix proposant l'annexion et demandant nos institutions. Avant dix ans, par l'application de ce régime, Madagascar serait irrémédiablement ruiné.

« Ce qui, à nos yeux, doit surtout caractériser le protectorat, c'est que, par le fait de son existence, il doit écarter toutes les tentatives d'assimilation qui ont été si funestes à notre empire colonial. Il faut au moins que nos fautes nous profitent à titre de leçon. »

Voici maintenant que les colons et commerçants français venus à Madagascar depuis le commencement des hostilités, et mieux en situation que tous autres de juger si nos doctrines conviennent ou non à notre nouvelle conquête, nous envoient en nombre leur adhésion. Par le dernier paquebot, notre délégué de Madagascar nous a transmis une première liste de quatorze noms appartenant tous au commerce de l'île.

De son côté, le *Madagascar*, journal de Tamatave, reproduit la déclaration du Comité, en l'accompagnant des réflexions qui suivent :

Cette déclaration est pleine de bon sens et nous souhaitons qu'on la comprenne ainsi au ministère. Elle émane d'ailleurs de personnes parfaitement au courant de la situation, puisque le Comité de Madagascar est presque exclusivement formé par des colons malgaches, conservant, quoique en France actuellement, des relations commerciales dans l'île.

Enfin, le *Petit Journal*, de Saint-Denis, qui est de beaucoup le journal le plus répandu de la Réunion et dont les candidats viennent de triompher aux dernières élections du Conseil général publie, dans son numéro du 8 août dernier, un article sur *l'annexion et le protectorat*, qui est peut-être l'un des meilleurs qu'on ait écrit sur ce sujet. Il emprunte un intérêt particulier aux conditions dans lesquels il a paru ; on s'est habitué, en France, à ne connaître la Réunion que par les discours de tribune ; le *Petit Journal* nous révèle une opinion publique toute différente. Aussi reproduisons-nous très volontiers, et avec la conviction absolue de servir les intérêts de Bourbon, l'article qu'il a publié.

Annexion ou Protectorat ?

La campagne de Madagascar bat son plein. Elle peut encore donner lieu à des surprises, rencontrer des obstacles qui en retardent quelque peu le résultat final ; mais ce résultat est

d'ores et déjà considéré comme acquis, et les prévisions les plus pessimistes ne vont pas jusqu'à mettre en doute que la colonne expéditionnaire arrive à Tananarive et s'installe, en conquérante, au coeur de la capitale hova.

Aussi bien pas de discussion sur ce point. Là où les idées divergent, c'est sur la question de savoir comment doit s'y prendre le gouvernement pour retirer de la conquête les meilleurs avantages.

D'après les uns, il n'y a qu'une solution possible : c'est l'annexion, sans laquelle Madagascar ne sera « qu'un lieu banal ouvert aux étrangers de toutes sortes, de toutes conditions, de toutes nationalités, tandis que les Français, *notre petit français, notre immigrant pauvre* ou de médiocre fortune ne pourra pénétrer qu'en passant *sous les fourches caudines de syndicats financiers plus ou moins cosmopolites*. »

Tel est l'avis de M. de Mahy qui cherche à provoquer un courant d'opinion dans ce sens.

D'autres, au contraire, comme le *Comité de Madagascar*, à la tête duquel se trouve M. Grandidier, et dont le secrétaire général, M. Alfred Martineau, s'est fait si avantageusement connaître pendant un récent et trop court séjour parmi nous, pensent et professent que la meilleure organisation serait celle du protectorat.

Tout le monde cependant est unanime à condamner le traité boiteux de 1885, aux termes duquel l'administration intérieure de Madagascar devait rester aux mains de la Reine, sans que nous ayons le droit d'y intervenir.

D'où il résulte que, dans la pensée de tous, la France doit exercer à l'avenir une action sérieuse et définitive sur le territoire malgache.

Le problème se trouve donc réduit à cette formule : l'action de la France sera-t-elle directe ou s'exercera-t-elle indirectement ? En d'autres termes, faut-il annexer Madagascar, ou se contenter d'y asseoir solidement, par un système de protectorat bien compris, la domination de notre pays ?

Dans l’un et l’autre cas, l’influence française peut être absolument sauvegardée. Mais si la seconde solution, celle du protectorat, demande un examen consciencieux et des précautions qui nous mettent à l’abri des ingérences étrangères, si elle exige qu’avant d’y adhérer, on étudie attentivement, pour n’en omettre aucun, les moyens de contrôle effectif sur toutes les branches de l’administration indigène ; si cette solution, plus délicate, a besoin, pour être formulée, d’une plus grande souplesse d’esprit, en même temps que de caractères fermes et sages, il n’est pas moins évident qu’avec l’annexion, des craintes surgissent, bien autrement sérieuses.

La question, il est vrai, se simplifie. Pas n’est besoin de se mettre martel en tête. L’expédition terminée, on déclare Madagascar colonie française, et tout est dit.

Pas tout malheureusement, car il reste alors à pourvoir le pays de fonctionnaires de tous ordres, pris un peu partout, qui soient les initiateurs des institutions administratives françaises auxquels serait soumis, d’un jour à l’autre, Madagascar. Hélas ! combien lourdes seraient au début de notre œuvre coloniale, ces institutions ! Combien nombreux les fonctionnaires !

Et qui soldera la note ? La métropole, n’est-ce pas ?

Comptez, si vous le voulez, avec tous les tempéraments, tout l’esprit d’économie possible, supprimez les abus, les gaspillages, mettez tout au mieux, il en restera toujours assez à payer pour que nous hésitions devant un système qui impose à la France un pareil sacrifice.

Et notre hésitation s’explique d’autant plus qu’à entretenir une armée de fonctionnaires, on est loin, chacun le sent, d’aider à la prospérité des contrées naissantes.

Mais il n’y a pas que ce danger. L’annexion en offre un autre plus redoutable, à nos yeux : c’est de laisser la porte grande ouverte aux institutions politiques de la métropole. On en a accablé les vieilles colonies : Madagascar succomberait certainement sous le poids de cette armature. Et l’on aura beau prêcher la patience aux hommes d’État qui nous gouvernent, on aura beau étaler à leurs yeux tous les inconvénients de

l'émancipation politique des Malgaches, rien n'empêchera que, dans un avenir plus ou moins prochain, des disciples de Schœlcher, des politiciens à outrance ne servent à la « France orientale », à dose lente peut-être, mais à dose sûrement mortelle, le poison politique.

L'argument nous paraît des plus graves. On comprend qu'il ait fortement impressionné les meilleurs esprits, et que des écrivains s'en soient emparés pour s'opposer à la propagande d'annexion.

Quant au système de colonisation, c'est avec une sorte d'effroi que nous verrions d'autres politiciens s'engager à la suite de M. de Mahy, et inciter *le petit français, l'immigrant pauvre* – pour nous servir de ses propres termes – à accourir en masse à Madagascar.

Dans un pays neuf comme celui-là, où il n'y a ni routes, ni usines, ni maisons, où tout est à créer, l'imprudence serait grande d'y envoyer tout de suite des indigents. Ceux-ci n'ont des chances de réussir qu'à l'ombre – et non pas sous les fourches caudines – des grandes compagnies à qui il faut laisser le soin, parce que seules elles en ont le pouvoir, d'enlever les broussailles de la route.

La théorie du « colonisateur pauvre » peut flatter l'instinct des masses ; elle n'est qu'un leurre.

Si M. de Mahy lui-même s'y est laissé prendre, on ne peut qu'approuver davantage les hommes qui ont eu le courage de faire justice de cette erreur.

Tout commentaire affaiblirait la valeur et la portée de cet article écrit dans une colonie française, à quelques lieues seulement de Madagascar, au milieu d'une population créole qui depuis deux siècles poursuit la conquête de l'île.

Comme les rôles sont changés ! Sur la question de Madagascar, un député des colonies écrivait récemment qu'il connaissait mieux que personne l'opinion de la France. Nous sommes obligés à notre tour de lui faire connaître le sentiment public de la Réunion.

Que l'on décide maintenant de quel côté se trouvent les défenseurs les plus clairvoyants des intérêts français à Madagascar… et même à la Réunion !

LE CONGRÈS DE BORDEAUX ET MADAGASCAR

Le Congrès des sociétés de géographie, réuni à Bordeaux au commencement d'août, a émis un vœu en faveur de l'annexion de Madagascar.

Or, il n'y avait au Congrès de Bordeaux que 62 délégués inscrits ; à la séance où le vœu fut émis, étaient présents 52 membres, sur lesquels 29 se sont abstenus ou ont voté contre. Il ne reste donc en faveur de la proposition que 23 voix, autrement dit une minorité.

Tels sont les chiffres qui nous ont été transmis par des membres du Congrès, car il nous a été impossible d'obtenir les renseignements officiels. La question, du reste, n'offre qu'un médiocre intérêt ; le vœu eût-il été adopté par une forte majorité, nous n'imaginons pas que trente ou quarante personnes, momentanément réunies, puissent avoir la prétention de résoudre, dans un sens ou dans un autre, les intérêts les plus considérables du pays. Il n'y a donc pas lieu d'attacher d'importance au vœu du Congrès de Bordeaux, d'autant que c'est le propre des assemblées sans responsabilité et sans mandat de prendre des mesures sans les étudier et de vouloir tracer au gouvernement son devoir.

Il n'est pas inutile, non plus, de faire remarquer que la question de Madagascar n'était point à l'ordre du jour du Congrès. Les membres qui ont pris part au vote n'ont, par conséquent, pu émettre que des opinions personnelles, qui n'ont dès lors pour valeur que celle que le nombre leur donne.

Victorieux, mais en réalité battus, les partisans de l'annexion ont essayé de ressaisir l'avantage en une conférence publique, où l'un d'eux, M. Mager, a fait valoir les bienfaits de l'annexion. Mal lui en a pris : le président de la conférence,

l'honorable M. Brunet, président de la chambre de commerce, a fait en son nom et au nom de la chambre, les plus extrêmes réserves sur les théories qui venaient d'être émises. Voici d'ailleurs quelles furent ses paroles :

« La Chambre, peu compétente sur les questions politiques comme celle de l'annexion, doit rester sobre d'explications sur un sujet placé en dehors de ses attributions. Il a plu à l'orateur de conclure sur un sujet aussi délicat. Certes, M. Mager, envoyé à la Chambre par M. le ministre du commerce[1], ne peut recevoir d'elle que le meilleur accueil, mais elle ne peut se solidariser avec lui, car elle a, elle aussi, le plus grand désir de faire de la bonne politique coloniale et elle ne peut s'empêcher de reconnaître et de déclarer que le gouvernement n'en a pas toujours fait. Mais, quant au régime qu'il conviendrait le mieux d'appliquer à Madagascar après la conquête, au lieu de l'annexion demandée par l'orateur, la Chambre est d'avis qu'il y a bien plutôt lieu de faire un essai réel, loyal et sérieux du protectorat qui paraît rallier les idées du plus grand nombre. »

Les partisans de l'annexion sont donc loin d'avoir remporté à Bordeaux la victoire qu'ils escomptaient et pour laquelle ils avaient tout préparé depuis deux mois. Le bon sens et l'intérêt public finissent toujours par avoir raison des considérations de sentiment ; c'est en réalité un succès pour le Comité et pour les théories qu'en son nom, M. Martineau y avait exposées six semaines auparavant. On voit que ces théories sont loin d'avoir perdu du terrain.

*
* *

Chacun, d'ailleurs, se rend mieux compte de jour en jour que le protectorat est la seule forme de gouvernement qui

---

[1] Nous noterons seulement au passage ce patronage donné à M. Mager par M. le ministre du commerce. C'est la seule réponse qu'il nous convienne de faire à ceux qui nous reprochent d'avoir reçu du même ministre une sorte d'investiture officielle.

convienne aux colonies nouvelles et, si quelques écrivains sentimentaux préconisent encore les vieilles formules, la presse métropolitaine, composée dans son ensemble d'hommes que l'expérience a désabusés, se réfère de plus en plus à la doctrine du protectorat.

C'est ainsi qu'on aurait pu croire que la dénonciation du traité italo-tunisien eût été pour la presse française l'occasion de mener une campagne ardente en faveur de l'annexion de la Tunisie. Quelques journaux ont en effet proposé cette solution. « Annexez, ont-ils dit, la Tunisie : faites-en un département comme l'Algérie, et du coup il n'y a plus besoin de traité italo-tunisien, il n'y a plus de rivalité entre la Tunisie et l'Algérie. »

Tout séduisant que semble être ce projet, il a été généralement combattu :

Outre que sa mise à exécution, dit l'*Estafette* du 22 août, serait grosse de conséquences, – et c'est le principal empêchement, – il faut bien peu connaître la question pour proposer une pareille mesure. *Quoi ! nous avons le moyen de posséder un immense et fertile pays, presque sans bourse délier, et nous irions compromettre cette situation inespérée pour une simple satisfaction d'amour-propre !* Il n'y a qu'à voir ce que nous coûte et nous rapporte l'Algérie en regard de ce que nous rapporte la Tunisie ! Et combien de temps avons-nous mis à coloniser l'Algérie, tandis que la Tunisie, conquise d'hier, marche à pas de géants vers la colonisation et le progrès ! De quoi nous plaindrions-nous ? A l'intérieur nous n'administrons pas, mais nous faisons administrer ; à l'extérieur nous nous substituons à nos protégés, pour régler tous les rapports internationaux. Les finances du protectorat sont prospères. Pourquoi désirer un autre régime ? Il faudrait bien plutôt désirer que nos autres possessions puissent bénéficier d'un pareil système.

Il est impossible de mieux résumer la formule du protectorat. Changez maintenant les termes : au lieu de Tunis et d'Alger,

lisez Madagascar et Bourbon, et les arguments de l'*Estafette* s'appliquent encore avec plus de justesse et de raison.

UNE CONFÉRENCE DE Mgr CAZET

Mgr Cazet, évêque de Sosuza, vicaire apostolique de Madagascar, a fait le 12 août, à Lyon, une conférence devant un public très nombreux. Cette conférence était présidée par M. Cambefort, président de la Société de géographie. Le *Salut Public*, du 13 août, en a publié le compte rendu suivant :

Mgr Cazet a commencé par déclarer combien il était heureux de parler de Madagascar dans une ville comme Lyon, ouverte aux idées coloniales les plus hardies et où s'est déjà constituée une société puissante pour l'étude et la mise en valeur de l'île.

Puis il a brièvement énuméré les peuplades disséminées sur la vaste surface de l'île, et montré que ce serait une erreur de vouloir remplacer les Hovas par les Sakalaves qui sont nombreux, il est vrai, mais divisés en un grand nombre de petites tribus et à qui manque l'union, première condition de la force, et qui, d'ailleurs, sont à peu près sauvages et, pour le moment, réfractaires à la civilisation.

Les Hovas qui, par droit de conquête, sont nominalement du moins les maîtres de toute l'île, doivent être considérés, au contraire, comme la mieux organisée de toutes les tribus, la plus intelligente et la plus apte à subir l'influence européenne. Le principal trait de leur caractère est l'hospitalité, qu'ils poussent au plus haut point ; c'est ainsi que tout voyageur, arrivant dans un village, peut choisir la case la plus confortable et s'y installer tout à son aise et comme chez lui ; bien mieux, le propriétaire va chercher un gîte ailleurs pour laisser la place libre à son hôte.

Les écoles catholiques sont florissantes et comptent 27.000 élèves qui apprennent facilement et se montrent studieux, appliqués et dociles ; ils font de rapides progrès, sous les ordres

d'instituteurs malgaches formés par les missionnaires et devenus d'excellents instituteurs. Les Hovas naissent diplomates ; ce sont bien les Normands de l'Afrique ; ils s'entendent étonnamment à louvoyer, à prendre des faux-fuyants, à ne rien brusquer, à ne jamais répondre catégoriquement et à temporiser pour gagner du temps. Les gouverneurs sont actifs et capables d'administrer, mais n'étant pas payés par le pouvoir, ils pressurent les habitants ; néanmoins, s'ils sont surveillés, ils pourront être de bons auxiliaires pour la France.

Madagascar est soumis à une royauté absolue ; en principe, la reine est propriétaire de tout, des biens et des existences : elle peut, s'il lui plaît, faire du premier venu un gouverneur ou un soldat, ou envoyer ses sujets aux confins du pays : nul n'a droit de réclamer et nul, d'ailleurs, n'en aurait l'idée. Aussi le gouvernement est-il stable. C'est que les Malgaches ont le plus profond respect pour la reine, le premier ministre, les fonctionnaires, les officiers et la caste noble. Celle-ci est très influente ; on la salue par une formule spéciale ; elle est constituée d'après un système qui se rapproche beaucoup du régime féodal ; nais un roturier peut parfaitement, comme le premier ministre actuel, atteindre aux plus hauts honneurs.

Après avoir tracé ce portrait du Hova, Mgr Cazet, arrivant à un sujet particulièrement actuel, a parlé de l'expédition, qui rencontrera de grandes difficultés, non, certes, que les indigènes soient à redouter en tant que soldats ; sur une place publique, ils manoeuvrent correctement, mais c'est tout ce qu'on peut leur demander ; jamais ils ne se battent face à face ; ignorant même pour la plupart le bruit du canon ou du fusil, ils fuient lorsqu'il éclate et ils se sauvent dès qu'ils ne sont plus protégés par des palissades ou séparés de l'ennemi par des marais.

Les difficultés, c'est l'absence de routes, c'est la question des ravitaillements.

Les fièvres sont nombreuses, mais elles ne sont ni générales, ni mortelles, et les Malgaches y sont sujets comme les étrangers. Mgr Cazet fournit, au surplus, une preuve vivante que l'on peut résister au climat.

Enfin, Mgr Cazet a donné des détails sur l'agriculture, qui peut fournir des ressources sérieuses, mais qui n'offre pas ces mérites exceptionnels que certains lui attribuent, et sur les mines d'or qui existent dans l'île.

En terminant, il a engagé les émigrants à ne pas s'embarquer sans biscuit, à ne pas se bercer d'illusions, à ne pas s'imaginer qu'ils n'ont qu'à mettre le pied sur le sol malgache pour faire fortune.

Cette intéressante conférence a été interrompue par de fréquents applaudissements, et M. Cambefort a répondu au désir de tous les auditeurs en remerciant l'éloquent conférencier.

L'AVENIR DE MADAGASCAR

Dans les conversations du bivouac, la question de l'avenir de Madagascar revient sans cesse sur le tapis ; ceux qui étaient encore incrédules dans la zone côtière ne sont pas les derniers maintenant à rendre justice à la fertilité du pays, et nous ne sommes encore que dans le Boueni, qu'on dit bien inférieur à l'Imérina.

Il paraît hors de doute que, dans cette belle région du confluent de l'Ikopa et du Betsiboka, les plus riches cultures tropicales réussiraient à merveille ; des débroussaillements permettraient la plantation du caféier ; la proximité du fleuve assurerait l'expédition des produits.

Reste la question de la main-d'œuvre, mais il ne serait pas impossible d'en rencontrer une partie chez les Sakalaves du voisinage.

Quant à l'élevage des bœufs, il peut être regardé comme illimité, tant sont vastes les prairies naturelles des plateaux et de certaines vallées ; nous avons parfois aperçu des troupeaux considérables d'animaux redevenus à peu près sauvages, et il faut cependant noter que les Hovas ont, par mesure de guerre, fait refluer vers le centre de l'île la plupart des troupeaux.

La viande de ces bœufs est bonne et saine ; soit qu'on l'importe en France par des procédés frigorifiques, soit qu'on en fasse de la conserve, de l'« endaubage » pour l'armée et la marine, il y a là des ressources presque inépuisables.

Quant au climat, il est, dans la saison où nous sommes, parfaitement supportable ; la chaleur n'excède guère 30° le jour, à l'ombre, et la fraîcheur des nuits, où la température s'abaisse à 18 et même à 16°, rétablit dans l'organisme l'équilibre détruit par la chaleur diurne ; d'ailleurs, la campagne est très belle et très habitable.

Si l'on s'imagine une maison confortable, bâtie à l'européenne, entourée de beaux arbres indigènes et dominant le cours de l'Ikopa, formant l'habitation d'une plantation, on se dit que la vie coloniale n'aurait rien de désagréable.

J'ai donc une absolue confiance qu'ici et ailleurs se formeront des centres de colonisation française.

Mais alors, dans ces conversations que je vous rapporte, apparaît tout de suite la grosse question des moyens d'action ; il importe qu'on ne se leurre pas, en France, sur la nature de l'avenir agricole de Madagascar ; la colonisation individuelle n'a point de chances de succès. Le Français, qui arrivera sans autres ressources que ses bras, n'aura guère qu'à mourir de faim et de misère physique ; il faut, pour réussir, des associations de capitaux servies par un labeur actif et soutenu. Je n'entends point par là que de « grandes Compagnies » peuvent seules parvenir au succès, je parle de groupement et non d'absorption ; la distribution des concessions devra s'inspirer de ces principes.

Nul ici ne se dissimule qu'après l'expédition, des bandes d'aigrefins, sans autre but que la spéculation, chercheront à s'implanter dans l'île ; c'est l'écueil à éviter. Le jour où la terre si riche de Madagascar aura été attribuée à des spéculateurs et où des déceptions et des ruines auront succédé à l'enthousiasme, trop facile à prévoir, qui tournera nos compatriotes vers les entreprises malgaches, la colonisation aura vécu et de cette conquête, menée avec tant de patriotique ardeur, au prix de tant d'argent et de tant de souffrances, il ne restera que des regrets.

Voilà ce que nous disons, nous qui sommes sur place, c'est-à-dire mieux placés que d'autres pour juger.

Intentionnellement, je ne parle point des richesses minières de l'île ; elles exigeront de la part de l'administration supérieure encore plus de prudence dans leur attribution, étant de nature à séduire plus vivement les imaginations et à produire plus d'entraînement que les autres. Mais qu'il s'agisse de mines ou d'agriculture ou simplement d'exploitations forestières, la première chose à faire, celle qui domine et prime tout, c'est la création des moyens de communication et de débarquement.

Majunga, quoi qu'il advienne, semble devoir être désormais le principal point d'atterrissage à Madagascar ; le « pli » est pris et ce n'est pas à tort, puisque le cours du Betsiboka fournira jusqu'à Ambato ou peut-être jusqu'à Marololo un moyen assurément imparfait, mais somme toute, très précieux de pénétration.

La France, pour résumer les impressions qui se font jour parmi nous, a un grand effort à faire à Madagascar, et cet effort sera productif, mais seulement s'il est convenablement dirigé.

(Extrait d'une correspondance de Madagascar.)

Le Secrétaire général, Gérant : A. MARTINEAU.

Table des matières

Note sur l'édition

Le texte a été établi à partir du document Gallica reproduisant, en mode image, l'édition originale de cet ouvrage. A deux pages près : page 27 de cette édition, j'ai dû mentionner l'absence de deux pages. Renseignements pris auprès de Gallica, elles sont introuvables. Si quelqu'un possède l'édition papier de ce numéro du *Bulletin du Comité de Madagascar*, je lui serais reconnaissant de bien vouloir m'envoyer copie des pages 262 et 263 de ce numéro (septembre 1895). Je pourrais ainsi compléter le volume.

J'ai reproduit approximativement la présentation de la revue telle qu'elle avait été publiée à l'époque, l'adaptant à la forme d'un fichier électronique. Quelques rares coquilles ont été corrigées.

La mise en page doit tout au travail du groupe ***Ebooks libres et gratuits*** (**http://www.ebooksgratuits.com/**) qui est un modèle du genre. Je me suis contenté de modifier la « couverture » pour lui donner les caractéristiques d'une collection dont cet ouvrage constitue le dixième volume. Sa vocation est de rendre disponibles des textes appartenant à la culture et à l'histoire malgaches. Et en particulier, dans un premier temps, des ouvrages datant de l'époque coloniale française, parce qu'ils sont les plus aisément accessibles.

Toute suggestion est la bienvenue, à l'adresse maury@wanadoo.mg.

Pierre Maury, décembre 2006

Catalogue

1. CHARLES RENEL. *La race inconnue* (1910)

2. *Bulletin du Comité de Madagascar*, 1re année, n° 1, mars 1895

3. ADOLPHE BADIN. *Une famille parisienne à Madagascar avant et pendant l'Expédition* (1897)

4. *Bulletin du Comité de Madagascar*, 1re année, n° 2, avril-mai 1895

5. *Bulletin du Comité de Madagascar*, 1re année, n° 3, juin 1895

6. *Bulletin du Comité de Madagascar*, 1re année, n° 4, juillet 1895

7. GABRIEL DE LA LANDELLE. *Le dernier des flibustiers* (1884)

8. *Bulletin du Comité de Madagascar*, 1re année, n° 5, août 1895

9. PROSPER CULTRU. *Un Empereur de Madagascar au XVIIIe siècle : Benyowsky* (1906)

A paraître

Capitaine G. LAFOND. *Les naufrages célèbres : Naufrage de Drury à Madagascar*

Bulletin du Comité de Madagascar, suite

Note : le catalogue est mis à jour au fur et à mesure des parutions sur le site *Actualités culturelle malgache*, à l'adresse http://cultmada.blogspot.com/